

Procès Verbal de la réunion du conseil municipal du 22 mars 2023

Date de convocation : Le 16 mars 2023

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 02 mars 2023
- 2 – Délibération autorisant le règlement des factures d'investissement avant le vote du budget primitif principal 2023
- 3 – Location logement Rue des Perce Neige
- 4 – Demande de subvention amende de police
- 5 – Contrat dératisation
- 6 – Contrat entretien chaudières
- 7 – Informations diverses

Présents : Mr Jean-Pierre TUREK, Maire. Mr Grégory COURTET, Mme Evelyne COURTET, Mr Alain BOURGEOIS, Mme Emilie HEUGAS, Adjoint. Mr Jean Michel ZANCO, Mme Robertine DUFOUR, Mme Sandrine JABY, Mr Ludovic CHEVREAU, Mme Nadège ACHARD, Mme Florence BOUEIX.

Absents excusés : Mme Catherine LOISEAU donne procuration à Mme Sandrine JABY. Mr Jean François BRUGIERE donne procuration à Mme Florence BOUEIX. Mr Mathieu FLABA donne procuration à Mr Jean Pierre TUREK. Mme Nicole VEDRINE donne procuration à Mr Grégory COURTET.

Présents : 11 / **Votants** : 15

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 19h00. Mr Jean Michel ZANCO est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 02 mars 2023

Mr le Maire demande s'il y a des questions. Aucune.

Il est procédé au vote : Pour / 15

2 – Délibération autorisant le règlement des factures d'investissement avant le vote du budget primitif principal 2023

Mr le Maire informe de factures à régler avant le vote du budget 2023. Cela représente :

Honoraires analyse réfection toiture église : ACA : 26 880 € TTC

Organigramme clés Pôle Résidentiel : Ets GOUNY TMB : 4 323,15 € TTC

Création Pôle Résidentiel : Entreprise RAIA : 18 000 € TTC

chaufferie Pôle Résidentiel : Entreprise RAIA : 44 000 € TTC

Il est procédé au vote : Pour/ 15

3 – Location logement Rue des Perce Neige

Mme PREDERKO Nadita et Mr PREDERKO Yurii. Couple d'ukrainien avec trois enfants (3, 12 et 18

ans) avec un emploi au sein de l'entreprise Tolomei pour le couple.

Un logement à l'école des Gannes sera mis à disposition à/compter du : 01 avril 2023. Loyer : 320 € chauffage et garage compris.

Monsieur le maire demande s'il y a des questions : Aucune.

Il est procédé au vote : Pour / 15

4 – Demande de subvention amende de police

Nous avons évoqué ces aménagements l'an dernier. La commune de Messeix envisage dans le cadre des amendes de police un aménagement de sécurité au niveau du cimetière sur la RD31. Il s'agit de créer un plateau. Cet aménagement a pour but de réduire la vitesse et d'améliorer la sécurité des piétons. L'endroit est limité à 50km/h, les relevés fait par le Département l'an dernier montre une vitesse bien supérieure à la limitation de vitesse.

Le devis transmis par RMCL s'élève à 17 069€50.HT donc 20 483€40TTC. La subvention amende de police est de 50 % plafonnée à 7 500 €.

Il faut délibérer pour autoriser le Maire à demander la subvention amende de police.

Il est procédé au vote : Pour /15

5 – Contrat dératisation

Une renégociation de contrat s'impose. Le contrat avec la société ECOLAB pour un montant de 2743E67 TTC est à son terme. Après des démarches dans la recherche d'un nouveau prestataire, la société HDA dont le siège se trouve à Ménétrol, nous a proposé un devis pour des prestations identiques et même plus, pour un montant de 2364E TTC. Après comparaison, notre choix s'est porté pour cette dernière.

Monsieur le Maire demande s'il y a des questions. Aucune.

Il est procédé au vote : Pour / 15

6 – Contrat entretien chaudières

Il s'agit du renouvellement du contrat avec Mr PINSON. Le contrat est valable 1 an pour un tarif de 1 170 € HT. Ce tarif comprend l'entretien des chaudières suivantes ainsi que l'ensemble de leur circuit de chauffage : Messeix église, Bogros musée, Bogros CLSH, Les Gannes stade de foot, Les Gannes nouvelle école ainsi qu'une visite systématique annuelle avant la période hivernale de chacune de ces chaudières.

Il est procédé au vote : Pour/ 15

7 – Informations diverses

Monsieur le Maire demande s'il y a des questions. Aucune.

Monsieur COURTET Grégory donne une information concernant l'acquisition prochaine d'une cuve de récupération d'eau de pluie. Cette dernière devrait être installée au dépôt de la mine. En cette période de sécheresse, il faut anticiper afin de faire face à l'avenir.

Montant de cet achat : 3564ETTC.

Une signalétique sur route, partie communale est nécessaire. Reprendre les peintures au sol etc...Des démarches pour l'achat d'une machine à peindre, basse pression ont été entreprises auprès de la société VIRAGE pour un coût de 6049E49 TTC.

Il est à prendre en compte qu'avec cet outil multi usage des économies seront réalisées, tant sur le plan du temps que sur les quantités de peinture utilisée.

Monsieur le Maire donne une information sur la situation de l'eau.

Une mesure a été effectuée, la situation pour l'heure n'est pas dramatique, mais préoccupante. Nous sommes à un mètre cube heure au captage dans le bourg, alors que nous devrions être à six fois plus. Le monde agricole sera informé afin de les sensibiliser à cette situation.

Fin de séance à 19h35.